

Comment nous solliciter :

Vous êtes :

- Professionnels médicaux (médecin traitant, médecins spécialistes libéraux ou hospitaliers...)
- Professionnels paramédicaux (HAD, IDE, SSIAD, kinésithérapeute, ergothérapeute...)
- Intervenants sociaux (ASS, intervenants à domicile)
- Une structure d'hébergement médicosocial (EHPAD, MAS, FAM,...)

Complétez et envoyez le formulaire de demande d'intervention de l'EM.

Vous êtes particulier :

Contactez votre médecin traitant ou l'un des professionnels de santé vous prenant en charge.

Complétez avec lui et envoyez le formulaire de demande d'intervention de l'EM.



Déroulement :

A la réception de la demande, un professionnel vous contactera, puis à partir des éléments recueillis, l'équipe statuera sur la possibilité d'une intervention sur votre lieu de vie ou de service hospitalier. En cas d'inéligibilité, l'équipe vous proposera une solution alternative.

L'équipe mobile n'a pas vocation à dispenser de la rééducation ou des soins, elle intervient ponctuellement ou sur une courte durée, au domicile ou dans l'établissement de vie/soins.

Une équipe pluri-disciplinaire :

- Une équipe mobile au service des patients, des aidants et des équipes de santé, composée de :

Coordonnatrice,
Médecin MPR
Assistante sociale,
Ergothérapeute,
Secrétaire.



L'Équipe Mobile est financée par l'Agence Régionale de Santé.

Pour nous contacter :

Équipe Mobile d'expertise en réadaptation
Neuro-locomotrice
Centre Hélio-Marin
Voie Julia BP 169
06223 VALLAURIS Cedex

Portable : 07 60 55 77 89

chm.empr@ugecam.assurance-maladie.fr

Retrouvez le formulaire sur notre site internet
<https://www.ugecam-pacac.fr/>

ÉQUIPE MOBILE D'EXPERTISE EN RÉADAPTATION NEURO-LOCOMOTRICE



EXPERTISE MEDICO-SOCIALE

EVALUATION PLURIDISCIPLINAIRE POUR LE RETOUR ET LE MAINTIEN DANS SON MILIEU DE VIE, D'UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP.

CONTACT

PORTABLE : 07 60 55 77 89
chm.empr@ugecam.assurance-maladie.fr

Nos missions

PERSONNE CONCERNEE

- Toute personne adulte de moins de 75 ans en situation de handicap, ayant une pathologie neurologique et/ou une affection de l'appareil locomoteur.
- L'accord de la personne ou de son représentant légal est obligatoire.
- Domiciliée dans les Alpes-Maritimes (rive droite du Var).

ZONE D'INTERVENTION



EVALUATION PLURIDISCIPLINAIRE

COORDINATION

Du parcours de soins et de vie.

ORIENTATION

Vers les acteurs adaptés du territoire.

FORMATION ET CONSEIL

Aux patients, aidants et professionnels : sur les aides et adaptations de la vie quotidienne, sur les droits et démarches administratives et sur l'accessibilité du logement.

SOUTIEN

Dans l'élaboration du projet de vie.

ENGAGEMENT DE L'ÉQUIPE MOBILE

Les professionnels de l'Équipe Mobile SSR s'engagent à :

- Répondre à votre demande dans les 72h, ou dans les 48h lorsque le patient est hospitalisé en MCO.
- Communiquer au patient et/ou à son représentant légal et au médecin traitant les éléments du dossier, compte-rendu et synthèse.

UN TRAVAIL EN COLLABORATION

- Les établissements de santé et MS du territoire (MCO, SMR, HAD, EHPAD, MAS, FAM, ...).
- Les Associations de personnes handicapées.
- Les Services de Soins et Intervention à Domicile.
- Le DAC, les CCAS...